



Nantes, le 15 mars 2010

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les sociétaires de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Mercredi 31 mars 2010 à 14 heures 30, Salle de la Fleuriaye, rue Léonard de Vinci 44470 Carquefou.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au BALO du 24 février 2010.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des sociétaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout sociétaire peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents;
- tout sociétaire peut en prendre connaissance au siège social, « La Garde », route de Paris, 44949 Nantes, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.